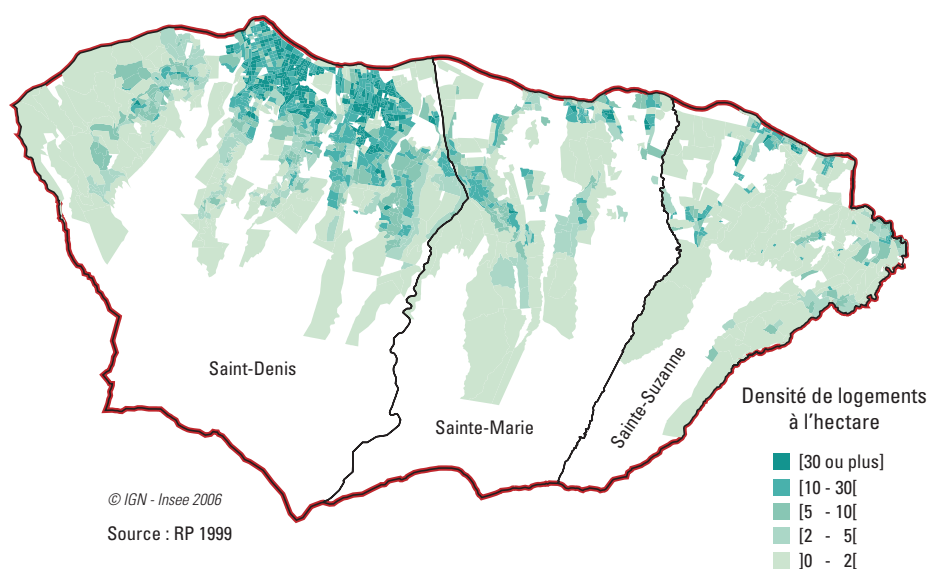




# Le Nord : les atouts d'un chef-lieu sur un territoire restreint

La microrégion Nord dispose des atouts d'une capitale régionale. Les dynamiques démographiques et économiques ont porté le Nord avant les autres microrégions. On y trouve un réseau économique diversifié porté par le secteur des services aux entreprises. Les services publics, les sièges d'entreprises, l'université attirent vers le Nord une population diplômée et active. Ces dynamiques encore présentes sont actuellement ralenties par les limites physiques du territoire et la pression foncière plus prégnante qu'ailleurs. L'intercommunalité ouvre de nouvelles possibilités aux trois communes du Nord pour mettre en valeur ce territoire commun.

Densité de logements à l'hectare à l'îlot dans la microrégion Nord



Au Nord, 455 hectares ont une densité de plus de 30 logements à l'hectare, sur les 838 que compte l'ensemble du département

## Les chiffres-clés

Superficie (km <sup>2</sup> ) ..... 289	Populat. active, occupée ou non, 1999 ..... 77 920
Population mi-2004 ..... 184 000	dont % de chômeurs déclarés ..... 32,7
Nombre de logements, mi-2004 ..... 68 700	Taux d'emploi, 1999 (%) ..... 43,9
Emplois salariés en 2003 ..... 73 646	% de ménages fiscaux non imposés ..... 61,4
dont % emplois salariés sphère publique ... 31,2	Nombre de RMIstes fin 2004 ..... 15 478
Éts employeurs ICS (1 salarié ou plus) ..... 3 675	% de personnes concernées par le RMI ..... 20,2

## Le poids de Saint-Denis

La microrégion Nord, formée de trois communes, s'étend sur une surface de 289 km<sup>2</sup>, la plus petite des quatre microrégions.

La ville de Saint-Denis accueille les trois quarts de la population du Nord et recouvre la moitié de sa surface. Par conséquent, les caractéristiques générales de la microrégion Nord sont fortement influencées par les spécificités dionysiennes. Or, sous toutes sortes d'aspects, la commune de Saint-Denis, chef-lieu du département, se singularise par rapport aux deux autres communes de la zone.

C'est le cas de la densité moyenne de la zone : 612 hab./km<sup>2</sup>. Cette moyenne résulte d'une densité très forte sur Saint-Denis (920 hab./km<sup>2</sup>) alors que les deux autres communes sont conformes à la moyenne départementale avec 305 et 314 hab./km<sup>2</sup>. C'est aussi le cas de la plupart des autres indicateurs socioéconomiques.

## Une croissance démographique plus faible qu'ailleurs

En 2004, la population de la zone Nord atteint 184 000 personnes. Durant les vingt dernières années, c'est au Nord que la croissance a été la

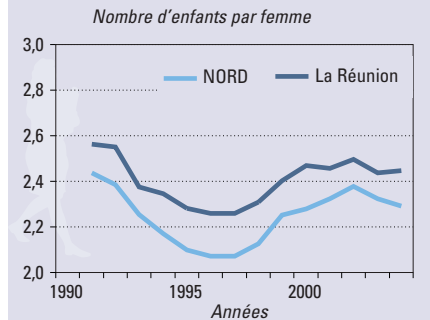
plus faible. Cela s'explique essentiellement par un solde migratoire systématiquement négatif. Alors que son mouvement naturel (naissances moins décès) est très proche de celui de l'ensemble de La Réunion. Cette croissance, faible à l'échelle de La Réunion, est tout de même de 1,3 % par an.

La zone Nord a une fécondité plus faible que la moyenne départementale due exclusivement à la commune de Saint-Denis où le nombre d'enfants par femme est de 2,15 en 2004. Cette dernière est en particulier une des communes de l'île avec la part de fécondité aux jeunes âges la plus faible.

Le Nord est la seule microrégion à perdre des habitants, suite aux échanges migratoires. La situation est contrastée à l'intérieur même du territoire, Saint-Denis étant la seule (mais la plus grosse) commune présentant un solde négatif. Sainte-Marie, à l'inverse, enregistre un taux très positif. Les mobilités à l'intérieur de la microrégion Nord sont d'ailleurs très nombreuses, puisque Sainte-Marie a accueilli 4 200 personnes en provenance de Saint-Denis durant la décennie 90.

Le Nord enregistre un déficit migratoire avec chacune des trois autres parties de l'île. C'est avec l'Est qu'il était déjà le plus fort avant 1999, c'est-à-dire avant la mise en service complète

## Évolution de la fécondité



Les femmes du Nord ont moins d'enfants que la moyenne départementale.

de la voie rapide "Saint-Denis/Saint-Benoît". Depuis, ce déficit orienté vers l'Est s'est accentué, cette liaison améliorée facilitant l'accès à des zones où la pression foncière est moindre.

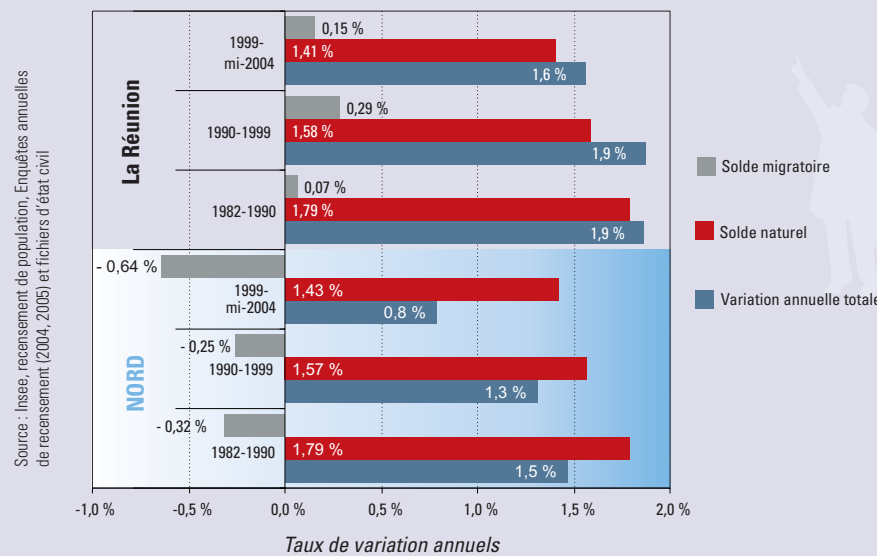
## Le Nord attire les étudiants, éloigne les chômeurs et les retraités

Alors que le Nord enregistre globalement un déficit migratoire, il affiche un excédent au regard de la population étudiante. L'université de Saint-Denis attire des jeunes des trois autres microrégions.

Le déficit migratoire s'explique essentiellement par les chômeurs, les retraités et les inactifs qui quittent le Nord, avec un impact plus ou moins important (- 5 % pour les retraités). Quant aux actifs occupés, les arrivées de métropole compensent tout juste les départs vers les autres parties de l'île.

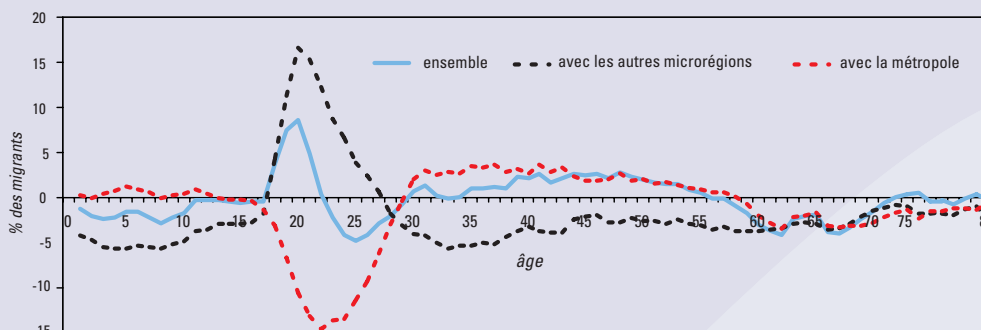
L'impact des migrations par âge est atypique. Les jeunes arrivent en nombre des autres microrégions mais partent également vers la métropole. L'impact migratoire total est positif de 18 à 23 ans et négatif ensuite. Au-delà de 30 ans, l'impact est positif avec la métropole et négatif avec le reste de l'île. Après 60 ans, les retraités quittent le Nord, aussi bien vers la métropole que vers les autres zones de l'île.

## Les facteurs de croissance démographique



Le Nord connaît un déficit migratoire depuis plusieurs décennies.

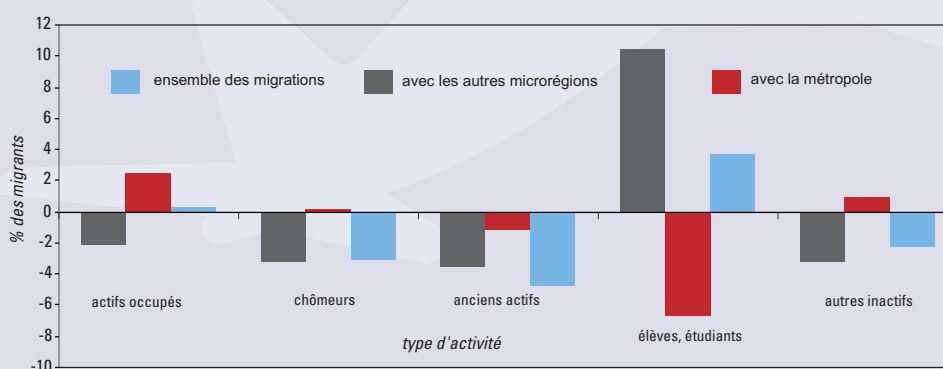
## Impact des migrations selon l'âge entre 1990 et 1999



Source : Insee, recensement de la population de 1999.

Présentant un solde migratoire globalement déficitaire, le Nord attire de jeunes adultes en provenance des autres microrégions, et en envoi d'autres en métropole. L'impact des migrations sur les générations de 30 à 55 ans est quasiment nul : les arrivées de métropole sont compensées par les départs vers les autres microrégions.

## Impact des migrations par type d'activité entre 1990 et 1999



Le déficit migratoire constaté dans le Nord contribue à diminuer le nombre de chômeurs et d'anciens actifs de la microrégion.

## À quand le seuil de 200 000 habitants ?

La population du Nord dépassera-t-elle les 200 000 habitants en 2020 ? Le seul mouvement naturel pourrait porter le nombre d'habitants à 218 000. Mais les migrations constatées au cours de ces deux dernières décennies tendent à limiter la croissance démographique de cette zone. La prolongation des tendances migratoires des années 90-99 amènerait la population à 207 000. Mais qu'en sera-t-il si le déficit migratoire de la zone s'accroît ?

## Le plus gros bassin d'emploi

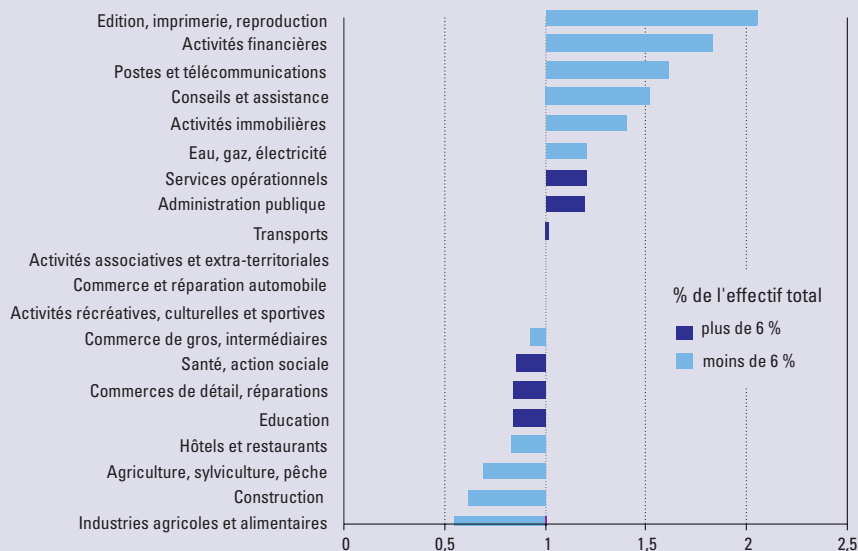
Plus du tiers des salariés de l'île exercent leur activité dans le Nord, soit 56 500 salariés. C'est la microrégion qui emploie le plus de salariés. Néanmoins, la croissance de l'emploi offert y est moins rapide que dans les autres parties de l'île. Durant la décennie 90, le rythme de croissance de l'emploi, de 1,15 % par an, est bien inférieur aux 1,93 % enregistrés sur l'ensemble du département.

Cette microrégion est plus tertiaire de La Réunion : 87 % des emplois du Nord relèvent des activités de commerce et de services.

Malgré la surreprésentation du secteur dit "administration publique", l'ensemble de la sphère publique est plutôt faible dans le Nord, comparée à l'ensemble de La Réunion. La position de capitale régionale engendre à Saint-Denis de très nombreux emplois "d'administration publique". Parmi les principaux employeurs figurent les trois communes, accompagnées du département et de la région, mais aussi la Caf, la CGSS et la DDE. Mais les autres activités de la sphère publique, l'éducation, la santé et l'action sociale, sont, quant à elles, moins dominantes que dans les autres microrégions.

## Les spécificités sectorielles de la microrégion Nord

Source : Insee, CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif), 2003.



Lecture : L'indice de spécificité d'un secteur économique est le rapport entre :  
 - la part des effectifs du secteur dans l'emploi total de la zone d'emploi  
 - et cette même part dans la région.

Un indice supérieur à 1 signifie que l'activité est surreprésentée dans la zone d'emploi et, inversement, un indice inférieur à 1 signifie que l'activité est sous-représentée.

La vigueur des activités privées marchandes réduit le poids de l'ensemble des activités publiques.

### Des activités porteuses d'avenir

Le Nord a développé des créneaux économiques "porteurs", en plus des activités traditionnellement orientées vers la satisfaction des besoins des populations.

Les services aux entreprises sont fortement implantés et offrent une palette d'activités variées : postes et télécommunications, conseil et assistance, services opérationnels emploient 11 % des salariés de la zone. Les activités financières et immobilières sont également surreprésentées dans le Nord avec 5,5 %.

Comme dans beaucoup de capitales régionales, l'édition, l'imprimerie, la reproduction occupent une place importante et emploient un millier de personnes.

Ces secteurs économiques spécifiques du Nord emploient une main-d'œuvre qualifiée. Les fonctions "stratégiques" porteuses de dynamisme et

de pouvoir décisionnel, emplois de haut niveau qui, par leur fort contenu intellectuel ou technique, ou par leur pouvoir décisionnel, jouent un rôle important dans le développement des villes, sont très souvent localisés à Saint-Denis : près de 3 000 salariés sur les 5 000 identifiés dans l'ensemble du département. Par les relations intersectorielles et l'interpénétration des activités, ces emplois de cadres supérieurs, d'ingénieurs, de chercheurs ou d'enseignants du supérieur sont un élément favorable à la croissance économique.

### Entreprises : moindre dynamisme des créations et difficultés de survie

Le tissu économique marchand, constitué de 9 900 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2004, a une taille équivalente à celui des zones Ouest et Sud. Comme pour les autres microrégions, les grandes entreprises sont absentes, mais 96 PME (petites et moyennes entreprises) structurent le Nord.

En 2004, les créations d'établissements ont été moins dynamiques dans le Nord que dans l'Ouest ou le Sud. Le taux de création, qui rapporte le nombre de créations au nombre total d'établissements, est de 17 %, à comparer aux près de 20 % observés dans les autres zones. Ce moindre dynamisme s'observe sur l'ensemble des activités : l'industrie, la construction, le commerce et les services.

De plus, le taux de survie des établissements créés dans le Nord est plus bas que partout ailleurs.

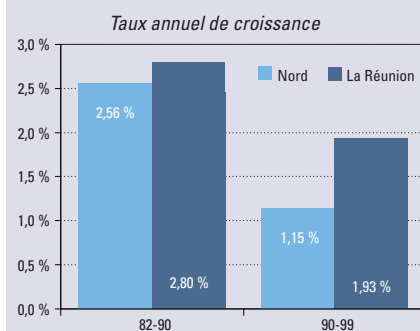
### Des transferts d'établissements vers l'Ouest

Les transferts d'établissements marchands entre microrégions sont peu nombreux : 800 pendant les années 2001 à 2004, dont 338 au départ du Nord.

L'ensemble des mouvements d'établissements (transferts internes, départs, arrivées) concerne à peu près 6 % des salariés. La zone Nord est à l'origine de 44 % du nombre de transferts de salariés de l'île.

Quel que soit le secteur (industrie, construction, commerce et services), ces transferts sont défavorables pour le Nord. Ils se font principalement au bénéfice de la zone Ouest : cette dernière a accueilli plus de 80 % des salariés transférés en provenance du Nord (services opérationnels, construction et commerce essentiellement).

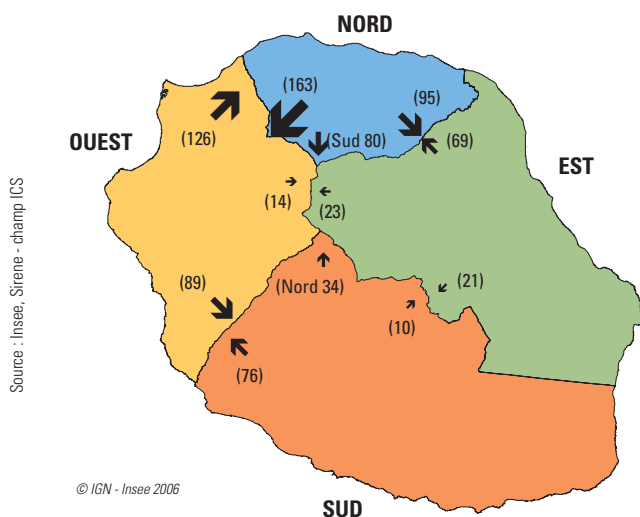
### La croissance de l'offre d'emploi de 1982 à 1999



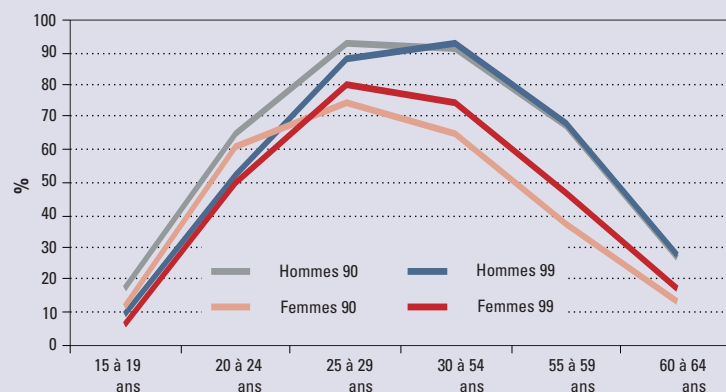
Source : Insee, recensements de population

Depuis 1982, l'offre d'emploi augmente moins vite dans le Nord que pour l'ensemble du département.

## Transferts d'établissements à La Réunion entre 2001 et 2004



## Taux d'activité par sexe et âge des 15-64 ans en 1990 et 1999



## Féminisation accrue de l'activité

Avec tout de même plus de 50 % de hausse entre 1982 et 1999, la population active du Nord a augmenté moins vite que celle des autres micro-régions. Dans la même période, l'emploi au lieu de travail a augmenté de 35,7 % et la population en âge de travailler de 35,3 %.

Les taux d'activité des hommes par âge ont peu varié entre 1990 et 1999. Les différences entre micro-régions sont très faibles. La période se

caractérise par une baisse des taux d'activité des jeunes. Cette diminution est forte dans le Nord où un jeune sur deux est inactif (un tiers dans les autres micro-régions). Cela s'explique par la concentration des populations étudiantes à Saint-Denis.

C'est dans le Nord que le taux d'activité des femmes est le plus élevé. Mais entre 1990 et 1999, il augmente moins vite qu'ailleurs. En 1990, il était de 54,4 % (49,1 % pour La Réunion) et de 59 % en 1999 (56,4 % pour l'ensemble). Il demeure moins élevé qu'en métropole (63 %).

## Un taux de chômage moins élevé

Entre 1982 et 1999, la population active ayant un emploi a crû de 35,9 % et le nombre de chômeurs a quasiment doublé.

Le taux de chômage au sens du recensement mesuré dans la micro-région Nord (32,7 %) est inférieur à ceux des autres zones (41,7 % en 1999 sur l'ensemble de La Réunion). Ceci est vrai quel que soit l'âge et le sexe.

Au final, un peu moins d'un actif occupé sur trois (30 %) et un chômeur sur cinq habitent le Nord.

## Une zone d'emploi attractive

Le Nord est une zone d'emploi attractive : 20 % des emplois (11 600 salariés) sont occupés par des personnes venant d'autres zones. Parmi eux, près de la moitié provient de l'Ouest et près de quatre sur dix, de l'Est.

En revanche, 5,5 % des 52 500 actifs occupés habitant la zone Nord, travaillent dans l'Ouest. Les flux de sortants ont augmenté plus fortement que les flux d'entrants au cours des années 90.

Les échanges domicile-travail entre les trois communes du Nord sont importants et se sont amplifiés depuis 1990. En 1999, 3 700 sainte-mariens et 1 400 sainte-suzanniens travaillent à Saint-Denis. Le flux inverse, de Saint-Denis à Sainte-Marie, s'élève à 1 500.

## La variation de population active entre 1990 et 1999 ; ses effets

Source : Insee, recensement de population (1990, 1999)

Zone d'emploi NORD	Effectifs 1990	Effectifs 1999	Évolution 1990-1999	
			en nombre	en %
<b>Population active domiciliée dans la zone</b>				
TOTAL	65 900	77 900	12 100	18,3
Actifs occupés	47 600	52 500	4 800	10,1
- dont travaillant en dehors du Nord	3 700	5 100	1 400	37,8
Chômeurs	18 200	25 500	7 200	39,7
<b>Emplois offerts dans la zone</b>				
TOTAL	53 300	59 000	5 700	10,8
- dont occupés par des non-résidents	9 300	11 600	2 300	24,7



## Plus de ménages aux revenus élevés

Le Nord est la microrégion où les ménages sont plus souvent imposés (39 %) et le revenu médian par unité de consommation le plus élevé (9 685 €). Avec 38,6 % de foyers imposables, Saint-Denis possède la part des foyers imposés la plus élevée de l'île.

Un habitant sur dix dispose de revenus fiscaux aussi élevés que les ménages aisés de métropole, au moins 33 370 € par an et par unité de consommation.

Les familles modestes ne sont pas pour autant absentes du Nord. Un habitant sur dix déclare moins de 725 € par an et par unité de consommation. Même avec les revenus de distribution, 18 600 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté relative.

## Surtout des petits ménages

Le Nord abrite les ménages les plus petits (3,08 personnes/ménage). Ceci est dû exclusivement à Saint-Denis, seule commune réunionnaise où le nombre moyen est en dessous de 3 (2,94), du fait de la part plus élevée d'étudiants et de personnes seules.

Dans le Nord, la part des familles nombreuses est peu importante. La part des familles de 3

Indicateurs de fiscalité		
Zone	richesse fiscale par habitant (en euros)	coefficient de mobilisation de la richesse fiscale
Est	299	1,34
Nord	455	0,96
Ouest	355	1,03
Sud	274	1,13
La Réunion	343	1,08
Métropole	630	0,93

Source : Insee - DGI - recensement des éléments d'imposition 2004

La richesse fiscale de La Réunion est de moitié inférieure à celle de la métropole, même si la microrégion Nord s'en sort un peu mieux. Par conséquent, certaines collectivités utilisent plus que d'autres les taxes locales pour soutenir leur action publique.

Les collectivités locales (communes, organismes à fiscalité propre, département, région) ont la possibilité de prélever quatre taxes auprès de leurs administrés (ménages et sociétés) afin de financer leur action publique :

- la taxe d'habitation,
- la taxe sur le foncier bâti,
- la taxe sur le foncier non bâti,
- la taxe professionnelle.

La **richesse fiscale** est le produit théorique que recevrait la collectivité si elle appliquait les taux moyens nationaux de chacune des quatre taxes à ses propres bases. Il permet les comparaisons entre collectivités, au-delà de leur politique fiscale.

En rapportant le montant des impôts votés à la richesse fiscale, on obtient un **coefficient de mobilisation de la richesse fiscale**. Un ratio supérieur à 1 indique une pression fiscale relativement plus élevée que sur l'ensemble du territoire national.

enfants ou plus a nettement diminué entre 1990 et 1999. On y trouve le plus de personnes vivant seules (20 % des ménages).

social de La Réunion). Le parc locatif social couvre 30 % des résidences principales du Nord.

À l'horizon 2020, si l'effet des migrations était neutre sur la population du Nord, c'est un parc de 93 300 logements qui serait nécessaire. Mais la prolongation du déficit migratoire observé dans les années 90, limiterait le parc à 90 400, soit une augmentation de 45 % en 21 ans. Les besoins en logements augmentent plus vite que la population, tout spécialement dans le Nord qui accueille des petits ménages dans ses immeubles collectifs.

Le défi en est d'autant plus délicat que le foncier devient de plus en plus difficile à mobiliser dans le Nord. Comment faire coexister la préservation de la sole cannière, le développement d'activités économiques et l'augmentation du parc de logements ? Le rôle de l'intercommunalité prend toute sa signification. ■

Nelly **ACTIF**  
et Olivier **FAGNOT**  
chef du service "études et statistiques"  
Insee Réunion

## Revenus fiscaux des ménages (\*)

Source : Insee - DGI - Revenus des foyers fiscaux - 2002

	NORD	La Réunion
Les ménages fiscaux		
Nb de ménages fiscaux (1)	55 179	211 148
Part de ménages imposés	38,6 %	30,2 %
Dispersion des revenus		
Revenu médian par UC (2)	9 685	7 547
1 <sup>er</sup> décile par UC	725	0
9 <sup>e</sup> décile par UC	33 372	28 000

(\*) Le revenu déclaré aux services fiscaux est un revenu "avant redistribution", qui exclut, par exemple, la plupart des revenus sociaux.

(1) Les ménages fiscaux sont constitués par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement.

(2) UC = Unité de consommation.

## 41 % des logements sociaux

On estime à la mi-2004 que le quart du parc de logements réunionnais se situe dans le Nord. Entre 1982 et la mi-2004, l'ensemble du parc a augmenté de 81 %. Durant la même période, la population a crû de 32 %. Cet accroissement du parc, bien supérieur à celui de la population, s'explique par la réduction du nombre de personnes par ménages.

Une grande partie des locataires habitent le Nord où les locataires sont majoritaires. Le parc locatif social est fortement représenté dans le Nord, principalement à Saint-Denis (près de 20 000 logements sociaux, soit près de 41 % du parc